



15ème législature

Question N° : 44576	De Mme Constance Le Grip (Les Républicains - Hauts-de-Seine)	Question écrite
Ministère interrogé > Solidarités et santé		Ministère attributaire > Santé et prévention
Rubrique > médecine	Tête d'analyse > Accès aux soins dans le territoire des Hauts-de-Seine.	Analyse > Accès aux soins dans le territoire des Hauts-de-Seine..
Question publiée au JO le : 01/03/2022 Date de changement d'attribution : 21/05/2022 Question retirée le : 21/06/2022 (fin de mandat)		

Texte de la question

Mme Constance Le Grip appelle l'attention de M. le ministre des solidarités et de la santé sur l'accès aux soins dans le territoire des Hauts-de-Seine. Les zones rurales ne sont pas les seules à être concernées par les déserts médicaux, en effet, le département des Hauts-de-Seine connaît une forte pénurie de médecins libéraux, qui s'accroît chaque année un peu plus. Selon les chiffres de l'Union régionale des professionnels de santé (URPS), le territoire comptait, au début de l'année 2021, 2 769 médecins, spécialistes et généralistes confondus, soit 506 de moins qu'en 2010. En dix ans, les Hauts-de-Seine ont ainsi perdu 199 médecins généralistes mais aussi 20 pédiatres, 23 radiologues, 38 dermatologues, 52 gynécologues, 56 ophtalmologistes, 5 cardiologues, 9 rhumatologues et autant d'ORL. Cette tendance touche de la même manière les autres départements franciliens et concerne aussi bien les généralistes que les spécialistes. Face au départ à la retraite de nombreux médecins et aux difficultés de reprise des cabinets, l'agence régionale de santé (ARS) associée à la région Île-de-France et à l'URPS, a développé des initiatives notamment dans le cadre du plan de relance pour 2021, tels qu'un accompagnement personnalisé ainsi que des aides à l'investissement immobilier pour l'installation de jeunes médecins et l'ouverture de nouveaux cabinets. Si plusieurs aides incitatives à l'installation de médecins au sein des déserts médicaux existent, il apparaît qu'elles sont trop souvent méconnues ou mal-connues de leurs potentiels bénéficiaires. Par ailleurs, la crise sanitaire que nous connaissons a non seulement renforcé le besoin de nouveaux médecins, mais a surtout révélé l'ampleur de certains déserts médicaux comme au sein de l'Île-de-France. Aussi, Mme la députée souhaite connaître quelles mesures le Gouvernement entend mettre en œuvre pour lutter rapidement contre ces déserts médicaux afin de garantir un accès aux soins équitables à tous les Français. Elle lui demande également si des campagnes d'informations sont prévues, notamment auprès des jeunes médecins et auprès des étudiants en médecine.